

académie
Dijon

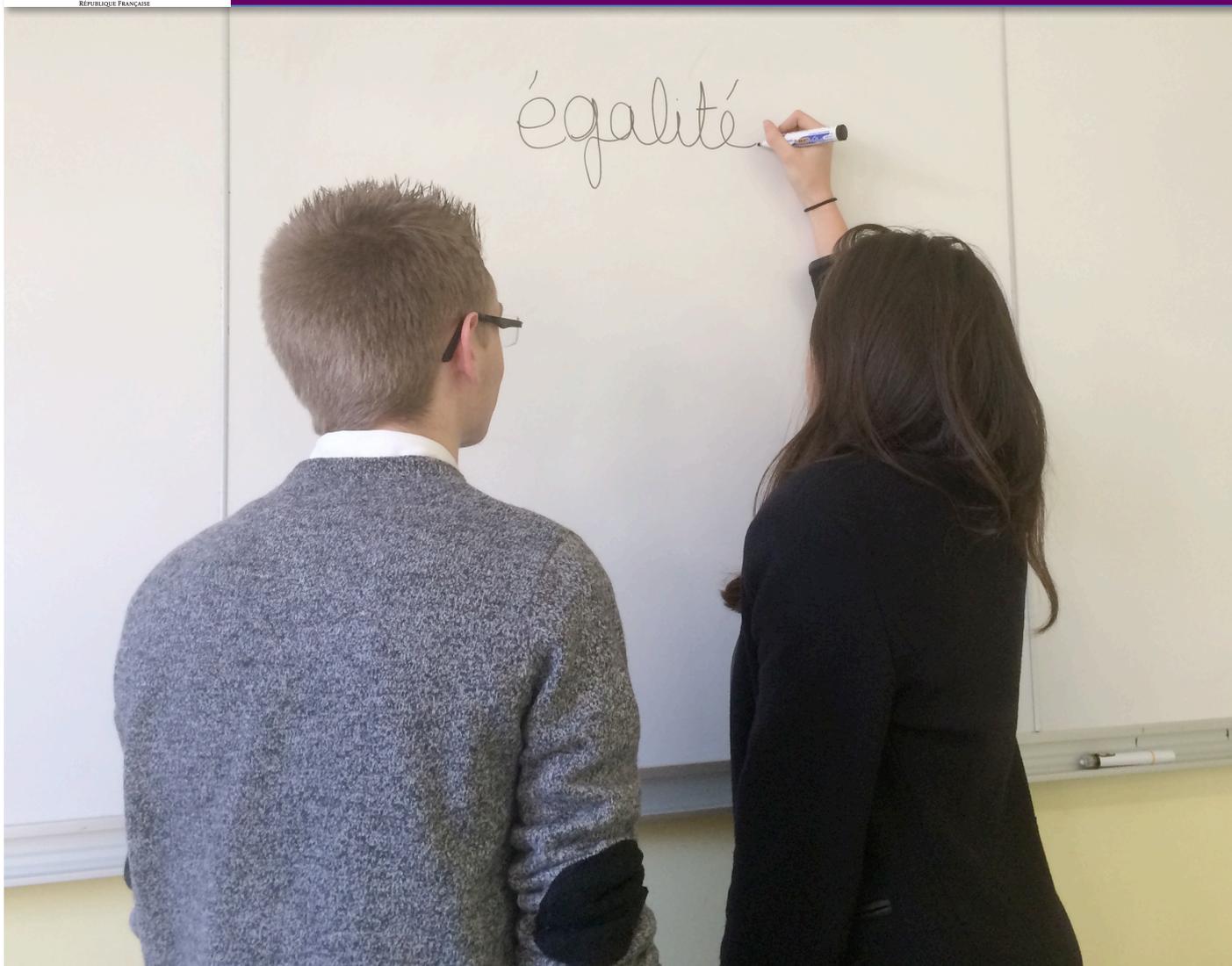


direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Côte-d'Or

éducation
nationale



Guide pratique



Impulser des actions en faveur de
l'égalité entre les filles et les garçons
dans mon école ou mon établissement

COMPOSITION DU GROUPE DÉPARTEMENTAL AUTEUR DE CE GUIDE :

Francis BIGNOLI

Principal du collège la Champagne à Brochon

Daniel BOLLOTTE

Inspecteur de l'éducation nationale chargé de l'information et de l'orientation
Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Côte-d'Or

Stéphane BUJADOUX

Conseiller pédagogique pour les technologies de l'information et de la communication
Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Côte-d'Or

Christiane GROJEAN

Infirmière-conseillère technique
Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Côte-d'Or

Rémy HEYTE

Proviseur du lycée Eugène Guillaume à Montbard

Isabelle HERTIER

Maître-Formateur
Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education de Bourgogne

Marie-France HONNERT

Conseillère technique du service social en faveur des élèves
Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Côte-d'Or

Christian JEANDEL

Conseiller pédagogique à la formation continue des personnels enseignants du premier degré
Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Côte-d'Or

Docteur Hélène LILETTE

Médecin conseillère technique de promotion de la santé en faveur des élèves
Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Côte-d'Or

Nathalie LORANG

Conseillère pédagogique départementale chargée de l'adaptation scolaire et
de la scolarisation des élèves handicapés
Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Côte-d'Or

Nicole MEUNIER

Chef de pôle des élèves et de l'action éducative
Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Côte-d'Or

Alain NIERMONT

Inspecteur de l'éducation nationale
Circonscription de Dijon ouest

Sylvie SALLES

Inspectrice de l'éducation nationale
Circonscription de Chenôve

Hervé SARTORI

Conseiller pédagogique pour le suivi pédagogique
de la mise en place des rythmes scolaires
Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Côte-d'Or

Fabien TISSERAND

Directeur de l'école élémentaire d'application Chevreur à Dijon

COORDINATION :

Evelyne GREUSARD

Directrice académique des services de l'éducation nationale
Directrice des services départementaux de l'éducation nationale de la Côte-d'Or

Joëlle LANOT

Secrétaire générale
Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Côte-d'Or

Annie SIMONET

Inspectrice de l'éducation nationale
adjoite à la directrice académique des services de l'éducation nationale de la Côte-d'Or

Tatiana DIOT

Chargée de mission pour le suivi des projets éducatifs et pédagogiques
Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Côte-d'Or

PARUTION :

mai 2015

SOMMAIRE

COMPOSITION DU GROUPE DÉPARTEMENTAL AUTEUR DE CE GUIDE	p. 3
INTRODUCTION	p. 6
PARTIE 1 : S'inscrire dans le cadre législatif et réglementaire	p. 8
PARTIE 2 : Comprendre les enjeux de l'éducation à l'égalité entre les filles et les garçons à l'école	p. 9
I. ÉGALITÉ ENTRE LES FILLES ET LES GARÇONS : ÉTAT DES LIEUX	p. 9
II. INÉGALITÉS ENTRE LES FILLES ET LES GARÇONS : ÉCLAIRAGE DE LA RECHERCHE	p. 11
PARTIE 3 : Identifier les points d'appui dans mon école ou mon établissement	p. 13
I. INSTANCES	p. 13
II. OUTILS	p. 14
III. ACTEURS	p. 15
IV. DISPOSITIFS	p. 16
PARTIE 4 : Repérer ensemble les leviers d'évolution de la culture de l'égalité et du respect mutuel entre les filles et les garçons dans mon école ou mon établissement	p. 17
PARTIE 5 : Construire un projet partagé de la promotion de l'égalité dans mon école ou mon établissement	p. 18
I. PISTES D'ACTION :	p. 18
1) MOBILISATION DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE	p. 18
2) ENSEIGNEMENTS DISCIPLINAIRES ET PRATIQUES PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIVES	p. 18
3) DÉCOUVERTE DES MÉTIERS ET ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES POUR LEUR ORIENTATION	p. 19
4) CLIMAT SCOLAIRE	p. 19
5) VIE DÉMOCRATIQUE ET INSTANCES REPRÉSENTATIVES	p. 19
II. ÉTUDES DE CAS	p. 20

ANNEXES

Culture de l'égalité et du respect mutuel entre les filles et les garçons dans mon école ou mon établissement :	p. 24
ANNEXE 1. GRILLE D'OBSERVATION ET D'ANALYSE DU CLIMAT SCOLAIRE	p. 24
ANNEXE 2. GRILLE D'OBSERVATION ET D'ANALYSE DES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIVES	p. 27
ANNEXE 3. GRILLE D'OBSERVATION ET D'ANALYSE DES PRATIQUES DE L'ÉDUCATION A L'ORIENTATION	p. 29

INTRODUCTION

Pourquoi ce guide ?

Ce guide est un **outil de pilotage de la politique de promotion de l'égalité et du respect mutuel entre les filles et les garçons à l'école**. Il a pour objectifs d'aider les chefs d'établissements, les inspecteurs de l'éducation nationale et les directeurs d'école à repérer et à analyser des situations scolaires productrices d'inégalités entre les filles et les garçons, à identifier des leviers d'évolution pour intégrer la promotion de l'égalité dans les projets d'école et les projets d'établissement.

A qui s'adresse ce guide ?

- aux directeurs d'école
- aux inspecteurs de l'éducation nationale
- aux chefs d'établissement
- aux conseillers principaux d'éducation
- aux enseignants des 1^{er} et 2nd degrés
- aux personnels médico-sociaux

Que contient ce guide ?

- des textes de référence relatifs à la mise en œuvre de la politique de promotion de l'égalité entre les filles et les garçons à l'école ;
- des statistiques sexuées ;
- des outils d'observation, d'analyse des situations productrices d'inégalités entre les filles et les garçons à l'école ;
- des pistes de réflexion et d'actions.

Les pratiques et les outils proposés dans ce guide nécessitent une adaptation au contexte de l'école ou de l'établissement scolaire.

PARTIE 1:

S'inscrire dans le cadre législatif et réglementaire

Article L111-1 du code de l'éducation

« Outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République. Le service public de l'éducation fait acquérir à tous les élèves le respect de l'égalité dignité des êtres humains, de la liberté de conscience et de la laïcité. »

Article L121-1 du code de l'éducation

« Les écoles, les collèges, les lycées et les établissements d'enseignement supérieur sont chargés de transmettre et de faire acquérir connaissances et méthodes de travail. Ils contribuent à favoriser la mixité et l'égalité entre les hommes et les femmes, notamment en matière d'orientation. Ils concourent à l'éducation à la responsabilité civique et participent à la prévention de la délinquance. Ils assurent une formation à la connaissance et au respect des droits de la personne ainsi qu'à la compréhension des situations concrètes qui y portent atteinte. »

Article L312-17-1 du code de l'éducation

« Une information consacrée à l'égalité entre les hommes et les femmes, à la lutte contre les préjugés sexistes et à la lutte contre les violences faites aux femmes et les violences commises au sein du couple est dispensée à tous les stades de la scolarité. Les établissements scolaires, y compris les établissements français d'enseignement scolaire à l'étranger, peuvent s'associer à cette fin avec des associations de défense des droits des femmes et promouvant l'égalité entre les hommes et les femmes et des personnels concourant à la prévention et à la répression de ces violences. »

Circulaire n°2015-003 du 20 janvier 2015 relative à la mise en œuvre de la politique éducative en faveur de l'égalité entre les filles et les garçons à l'école

« La politique éducative en faveur de l'égalité entre les filles et les garçons à l'École repose à la fois sur la formation, initiale et continue, de l'ensemble des personnels, et sur la prise en compte, au cœur des enseignements et de la pratique pédagogique, d'un principe qui est au fondement de notre République et qui constitue un des objectifs du service public d'enseignement. Elle a pour finalité la constitution d'une culture de l'égalité et du respect mutuel partagée par l'ensemble des membres de la communauté éducative, élèves, personnels, parents et partenaires concourant aux missions de l'école, et garantit à chaque élève, fille ou garçon, un traitement égal et une même attention portée à ses compétences, son parcours scolaire et sa réussite. »

Circulaire n°2003-027 du 17 février 2003 relative à l'éducation à la sexualité dans les écoles, les collèges et les lycées

« Tout adulte de la communauté éducative contribue à réguler les relations interindividuelles et à développer chez les élèves des savoir-être tels que le respect de soi et de l'autre ou l'acceptation des différences. Ces pratiques éducatives impliquent une nécessaire cohérence entre les adultes participant au respect des lois et des règles de vie en commun qui s'exercent aussi bien dans le cadre de la mixité, de l'égalité, que de la lutte contre les violences sexistes et homophobes contraires aux droits de l'homme. »

Convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les hommes et les femmes dans le système éducatif du 7 février 2013

Conclue pour la période 2013-2018, cette convention est cosignée par six ministères : le ministère de l'éducation nationale ; le ministère des droits des femmes ; le ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social ; le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ; le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt ; le ministère délégué à la réussite éducative. Elle « est porteuse d'une vision partagée : la réussite de tous et toutes, élèves, apprentis ou étudiants, qui est au cœur de la mission du service public, suppose de créer les conditions pour que l'École porte à tous niveaux le message de l'égalité entre les filles et les garçons et participe à modifier la division sexuée des rôles dans la société. »

Cette convention s'articule autour de trois chantiers prioritaires :

- Acquérir et transmettre une culture de l'égalité entre les sexes.*
- Renforcer l'éducation au respect mutuel et à l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.*
- S'engager pour une plus grande mixité des filières de formation et à tous les niveaux d'étude.*

Convention régionale pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système de formation tout au long de la vie du 18 avril 2014

Conclue pour la période 2014-2018, cette convention est la déclinaison régionale de la convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les hommes et les femmes dans le système éducatif du 7 février 2013 : http://cache.media.education.gouv.fr/file/Toute_l_actualite/44/7/Convention_regionale_EFG_vdef_signee_318447.pdf

PARTIE 2 :

Comprendre les enjeux de l'éducation à l'égalité entre les filles et les garçons à l'école

I. Égalité entre les filles et les garçons à l'école : état des lieux



72% des Français estiment qu'il reste encore beaucoup à faire pour l'égalité entre les femmes et les hommes en France.

« La situation de l'égalité hommes/femmes », étude n°1400286B, Institut CSA, mars 2014.

EMPLOI

En France en 2014 :

- 50% des femmes se concentrent sur 12 familles professionnelles (santé, social, soins) et 50% des hommes se concentrent sur 20 familles professionnelles (agriculture, bâtiment, informatique).
- L'écart de salaires dans le secteur privé entre les femmes et les hommes est de 24%.

MEDIA

En France en 2014 :

- Les prises de parole des femmes à la télévision occupent 1/3 du temps total de prise de parole.
- Les femmes représentent 1/3 des sujets des informations, tous médias confondus.
- Les femmes représentent 1/5 des experts invités sur les plateaux télévision et radio.

MANUELS SCOLAIRES

En France en 2014 :

- Les femmes représentent environ 10% des personnages représentés.
- 96% des documents historiques présentés sont écrits par des hommes.
- Lorsque des compétences sont mises en évidence, elles le sont quasi exclusivement par des hommes.
- Les femmes apparaissent à travers le regard des hommes comme des épouses ou des muses.

VIE POLITIQUE

En France en 2014 :

- Le pourcentage de conseillères municipales est de 40,3 %, quelle que soit la taille de la commune. Seuls 16 % des maires sont des femmes.
- La proportion de femmes députées atteint 26,9 %. Elle est en net progrès par rapport à 2007 où elle s'élevait à 18,5 %.

- 87 femmes ont été élues au Sénat. Elles représentent 25 % de la Haute Assemblée, contre 17 % il y a dix ans.

CLIMAT SCOLAIRE

En France en 2013 :

- 37% des actes de violences déclarées sont à caractère sexiste.
- 17% des filles et 11% des garçons déclarent avoir été victimes de cyberviolences.
- 7,5% des filles et 5% des garçons déclarent avoir subi des violences à caractère sexuel.

En Côte d'Or en 2013/2014 :

- Les auteurs des incidents déclarés : 71,5% sont des garçons, 28,5% sont des filles.
- Les victimes des incidents déclarés : 65% sont des garçons, 35% sont des filles.

ORIENTATION

En France en 2013/2014 :

- Après le baccalauréat, dans les classes préparatoires aux grandes écoles, 74% des élèves des filières littéraires et 30% des élèves des filières scientifiques sont des filles.
- A la fin de la 3ème, 42% des garçons et 31% des filles s'orientent dans l'enseignement professionnel dont 88% des filles s'orientent en secteur santé-social.
- Seulement 28% des diplômes d'ingénieurs sont délivrés à des filles.

En Côte d'Or en 2013/2014 :

- En formulant les vœux d'orientation après la 2nde générale, en Côte-d'Or, 38,5 % des filles et 61,5 % des garçons demandent à poursuivre leurs études dans les filières scientifiques.
- Après le baccalauréat, seulement 22 % des filles s'orientent vers les études scientifiques.

Sources :

- « La situation de l'égalité hommes/femmes », étude n°1400286B, Institut CSA, mars 2014.
- Rapport n°2014-10-20-STER-013 relatif à la lutte contre les stéréotypes de sexe, Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, 20 octobre 2014.
- « Les chiffres-clés édition 2014 : vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes », Ministère des droits des femmes.
- « La représentation des femmes à l'Assemblée Nationale et au Sénat », Observatoire des inégalités, 21 octobre 2014.
- « La représentation des femmes en politique au niveau local », Observatoire des inégalités, 21 octobre 2014.
- « Enquête nationale de victimation en milieu scolaire 2013 », Note d'information 13.26, MEN-DEPP, novembre 2013
- « Filles et garçons sur le chemin de l'égalité : de l'école à l'enseignement supérieur », MEN-DEPP, 2014

II. Inégalités entre les filles et les garçons à l'école : éclairage de la recherche

Les recherches en sciences de l'éducation et en psychologie cognitive qui ont analysé les relations entre professeurs et élèves, font apparaître que, le plus souvent inconsciemment, les enseignants comme les enseignantes contribuent à faire vivre aux filles et aux garçons des expériences très différentes qui aboutissent à des positions inégales entre les filles et les garçons dans la classe.



Nicole Mosconi, professeure émérite en sciences de l'éducation à l'université Paris X, membre du Centre de Recherche Education et Formation (CREF), a notamment démontré que les professeurs interagissent nettement plus avec les garçons qu'avec les filles, dans une proportion de deux tiers/un tiers. (Nicole Mosconi, « Égalité des sexes en éducation et formation », Paris, PUF, 1998).



Christine Fontanini, maîtresse de conférences en sciences de l'éducation à l'université Montpellier 3, a constaté que cette faible sollicitation des filles par les professeurs conduisait à ce qu'elles défendaient moins leurs idées, car « sur le plan psychologique, l'interaction avec l'enseignant(e) est interprétée par l'élève comme une marque d'intérêt et la marque d'intérêt comme un indice de sa propre valeur ». (Christine Fontanini, « Les filles face aux classes de mathématiques supérieures et spéciales : analyse des déterminants des choix d'une filière considérée comme atypique à leur sexe », thèse de doctorat en Sciences de l'éducation, université de Dijon, 1999.)



Claudine Baudoux, professeure en sciences de l'éducation à l'université de Laval (Canada) et **Albert Noircent**, professeur en sciences de l'éducation à l'université d'Alma (Canada) observent que les interactions entre les filles et les garçons à l'école et leurs appréciations respectives portent la marque des dispositions des adultes. Leur recherche montre que les filles félicitent plus les garçons que les garçons ne félicitent les filles. Il en va de même pour la désapprobation : les filles désapprouvent moins les garçons que les garçons ne désapprouvent les filles. Les filles présentent davantage un comportement maternel ou de relation d'aide, voire de subordonnée, vis-à-vis des garçons plutôt que l'inverse. (Claudine Baudoux, Albert Noircent, « Culture mixte des classes et stratégies des filles », Revue française de pédagogie, n° 110)



Camille Terrier, doctorante à l'École d'économie de Paris, a travaillé sur les résultats de 4500 élèves de 6ème de l'académie de Créteil dont certains travaux étaient corrigés de façon anonyme, d'autres de façon non anonyme. L'écart de notation est d'environ 6% en faveur des filles quand les travaux ne sont pas anonymes. Elles dominent alors les garçons. Quand les travaux sont anonymes, les résultats des garçons dominent de façon claire les filles. Camille Terrier a démontré que cet effet n'est pas lié au comportement des garçons et des filles, mais au fait que les enseignants soutiennent les élèves considérés comme les plus faibles. (« Un coup de pouce pour les filles ? Les biais de genre dans les notes des enseignants et leur effet sur le progrès des élèves », Camille Terrier, note de l'Institut des politiques publiques n°14, décembre 2014)



Pascal Huguet, directeur de recherche CNRS et responsable de la fédération de recherche « Comportement-Cerveau-Cognition », s'est penché sur la question du désintérêt des filles pour les carrières scientifiques en partant de l'hypothèse que la réputation dont souffrent les femmes en mathématiques avait un impact psychologique sur les filles et sur leurs résultats scolaires. Il a demandé à plusieurs centaines d'élèves des deux sexes, en sixième et en cinquième, de réaliser une figure, en présentant cette épreuve comme de la géométrie dans un premier groupe et comme du dessin dans le second. Les filles du groupe « géométrie » ont obtenu des résultats inférieurs à ceux des garçons, alors qu'on constate un résultat inverse dans le groupe « dessin », c'est-à-dire que la simple idée de devoir mobiliser des compétences mathématiques, pour lesquelles les filles sont réputées inférieures, les déstabilise. Pascal Huguet a ainsi démontré l'impact négatif des stéréotypes sur les performances scolaires des filles dans les disciplines scientifiques et techniques. (Pascal Huguet « Les stéréotypes de genre : conséquences sur les comportements et mécanismes sous-jacents », CNRS, 2014)



Marie Duru-Bellat, professeure des universités émérite en sociologie à Sciences Po Paris, chercheuse à l'Observatoire sociologique du changement, constate que les grandes tendances d'orientation à l'entrée de l'enseignement supérieur sont les mêmes que pour l'enseignement secondaire : auto-sélection plus stricte des filles face aux filières les plus cotées. Les garçons sont plus nombreux à intégrer des filières sélectives et scientifiques. Les filles lient leur avenir professionnel à leur avenir familial et, compte tenu des futures contraintes et des futurs compromis dans leur vie privée, elles préfèrent faire des choix moins ambitieux. (Marie Duru-Bellat « L'école des filles : quelle formation pour quels rôles sociaux ? » Paris, L'Harmattan, 2005)

Ces observations interrogent les pratiques pédagogiques qui ont des effets sur les postures des élèves au niveau de la vie scolaire, mais aussi sociale et professionnelle. C'est ainsi que les propos les plus anodins énoncés par les enseignants à l'égard des élèves peuvent contribuer à forger des stéréotypes. Il est de notre responsabilité de favoriser l'égalité entre les filles et les garçons et d'œuvrer au respect mutuel entre les élèves pour créer les conditions de réussite de tous les élèves, filles et garçons, dans la vie sociale et professionnelle.

PARTIE 3 : Identifier les points d'appui dans mon école ou mon établissement

La transmission de la culture de l'égalité à l'École requiert l'adhésion et l'implication de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, que chacune et chacun doit rechercher quel que soit son niveau de responsabilité. Les différentes instances de l'école ou de l'établissement scolaire permettent, dans le respect de leurs champs de compétences, de mobiliser les personnels, les familles, les élèves et les partenaires de l'école pour :

- développer ensemble des actions de sensibilisation au respect de l'autre ;
- mettre en œuvre les actions de sensibilisation au respect de l'autre dans le cadre des différents dispositifs éducatifs et pédagogiques ;
- élaborer ou adapter des outils pédagogiques existants.

L'identification de ces points d'appui constitue une étape incontournable d'élaboration de la politique de promotion de l'égalité dans votre école ou votre établissement.

I. Instances

- Mobiliser
- Analyser
- Élaborer
- Évaluer

1 ^{er} degré	2 nd degré
<ul style="list-style-type: none"> • Conseil d'école Dans le cadre du projet d'école, présenter les actions élaborées en faveur du respect mutuel entre les filles et les garçons. • Conseil des maîtres Établir un constat partagé, identifier des priorités et les traduire en actions, les évaluer. • Conseil de cycle Exercer une vigilance quant aux relations filles-garçons dans la vie de l'école. • Conseil école-collège Déterminer et mettre en œuvre les actions communes inter-degrés en faveur de l'égalité et du respect mutuel entre les filles et les garçons. 	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil d'administration Présenter les objectifs et les actions élaborées dans le cadre du projet d'établissement, informer de la mise en place des actions dans le cadre du rapport annuel du chef d'établissement. • Conseil pédagogique Informer et mobiliser les équipes, faire un constat partagé, recenser des actions en cours, dégager des priorités de la politique d'éducation à l'égalité et les traduire en actions, identifier les besoins en formation, proposer des expérimentations pédagogiques. • Conseil école-collège Déterminer et mettre en œuvre les actions communes inter-degrés en faveur de l'égalité et du respect mutuel entre les filles et les garçons. • Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté Analyser, élaborer le programme de prévention et d'action, mobiliser les personnels et les partenaires, évaluer.

	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil de classe Recenser les difficultés constatées dans le cadre de la classe, éviter de reproduire les stéréotypes sur la hiérarchie des filières et sur l'association lettres/féminin, sciences/masculin, encourager les interventions équilibrées des délégués de classe, filles et garçons. • Conseil de la Vie Lycéenne Évaluer le climat scolaire et les relations entre les filles et les garçons, être force de proposition des actions en faveur de l'égalité et du respect mutuel entre les filles et les garçons. • Conseil de la vie collégienne Sensibiliser, accompagner les initiatives en faveur de l'égalité et du respect mutuel entre les filles et les garçons. • Commission Hygiène et Sécurité S'assurer que les conditions matérielles contribuent à l'égalité entre les filles et les garçons.
--	--

II. Outils

- Adapter
- Inscire
- Planifier

1 ^{er} degré	2 nd degré
<ul style="list-style-type: none"> • Charte de la laïcité (art. 9) Présenter, expliciter, faire vivre <i>« La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre. »</i> • Projet d'école Se fonder sur le diagnostic quantitatif et qualitatif de la situation comparée des filles et des garçons, intégrer la thématique de l'égalité entre les filles et les garçons dans le projet d'école. • Règlement intérieur Se référer au règlement intérieur type départemental. 	<ul style="list-style-type: none"> • Charte de la laïcité (art. 9) Présenter, expliciter, faire vivre <i>« La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre. »</i> • Projet d'établissement Se fonder sur le diagnostic quantitatif et qualitatif de la situation comparée des filles et des garçons, intégrer dans le projet d'établissement la thématique de l'égalité entre les filles et les garçons de façon transversale (orientation, climat scolaire, ouverture culturelle,...), articuler le projet vie scolaire et le projet documentaire sur la thématique de l'égalité entre les filles et les garçons.

<ul style="list-style-type: none"> • <u>Livret scolaire</u> <u>Livret Personnel de Compétences</u> Veiller à ce que les items (égalité, respect) soient présents dans les livrets scolaires. • <u>Site internet</u> Présenter et promouvoir les actions en faveur du respect mutuel et de l'égalité entre les filles et les garçons. 	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Règlement intérieur</u> Veiller à mentionner les articles : - L111-1 du code de l'éducation <i>"Outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République. Le service public de l'éducation fait acquérir à tous les élèves le respect de l'égalité digne des êtres humains, de la liberté de conscience et de la laïcité."</i> - L121-1 du code de l'éducation <i>« Les écoles, les collèges, les lycées et les établissements d'enseignement supérieur sont chargés de transmettre et de faire acquérir connaissances et méthodes de travail. Ils contribuent à favoriser la mixité et l'égalité entre les hommes et les femmes, notamment en matière d'orientation. »</i> • <u>Site internet et plaquette de l'établissement</u> Présenter et promouvoir les actions en faveur du respect mutuel et de l'égalité entre les filles et les garçons.
---	---

III. Acteurs

- Informer
- Sensibiliser
- Former
- Impliquer

1 ^{er} degré	2 nd degré
<p><u>Dans le cadre des pratiques professionnelles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Inspecteur de l'éducation national et équipe de circonscription</u> Impulser et piloter la politique d'éducation à l'égalité entre les filles et les garçons, mettre des ressources à disposition des enseignants, inscrire cette action de la circonscription dans le plan de formation. • <u>Directeur d'école, équipe pédagogique et éducative</u> Identifier, recenser et assurer le suivi des situations de violence sexistes ; dans le cadre du projet d'école, définir des objectifs et des actions à conduire en fonction du contexte de l'école. • <u>Personnels médico-sociaux</u> Être personnes ressources. 	<p><u>Dans le cadre des pratiques professionnelles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Personnels de direction</u> Impulser et piloter la politique d'éducation à l'égalité entre les filles et les garçons. • <u>Équipe pédagogique et éducative</u> Identifier, recenser et assurer le suivi des situations de violence sexistes, proposer et mettre en œuvre les actions de prévention et de sensibilisation dans le cadre du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté. • <u>Conseiller d'orientation psychologue</u> Faire évoluer les représentations liées à l'orientation. • <u>Personnels médico-sociaux</u> Veiller à un climat scolaire serein et apaisé, être forces de propositions et mettre en œuvre les actions en faveur du respect mutuel et de l'égalité entre les filles et les garçons.

<p>Dans le cadre des relations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élèves (cible et acteurs) Sensibiliser, éduquer. • Parents Informé, engager le dialogue, associer. • Associations Identifier les partenaires ressources. • Collectivités locales S'appuyer sur les ressources existantes, proposer des activités en faveur du respect mutuel et l'égalité entre les filles et les garçons dans le cadre des nouvelles activités périscolaires. 	<p>Dans le cadre des relations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élèves (cible et acteurs) Sensibiliser, éduquer, encourager les initiatives. • Parents Informé, engager le dialogue, associer. • Associations Identifier les partenaires ressources. • Collectivités locales S'appuyer sur les ressources existantes.
--	---

IV. Dispositifs

– Mettre en œuvre

1 ^{er} degré	2 nd degré
<ul style="list-style-type: none"> • Activités pédagogiques complémentaires Conduire les actions définies dans le cadre du projet d'école. • Éducation à la sexualité Développer chez les élèves des savoir-être (respect de soi et de l'autre, acceptation des différences, conscience de la dignité humaine). 	<ul style="list-style-type: none"> • Heures de vie de classe Évaluer le climat de la classe, mettre en œuvre des actions en faveur du respect mutuel et de l'égalité entre les filles et les garçons. • Éducation à la sexualité Développer chez les élèves des savoir-être (respect de soi et de l'autre, acceptation des différences, conscience de la dignité humaine). • Accompagnement personnalisé Aider l'élève à construire son projet d'orientation en évitant les stéréotypes sexistes. • PIODMEP (parcours individuel d'information et de découverte du monde économique et professionnel) Veiller à élargir la vision des élèves sur les choix professionnels en proposant des actions qui visent à vaincre les stéréotypes sexistes.

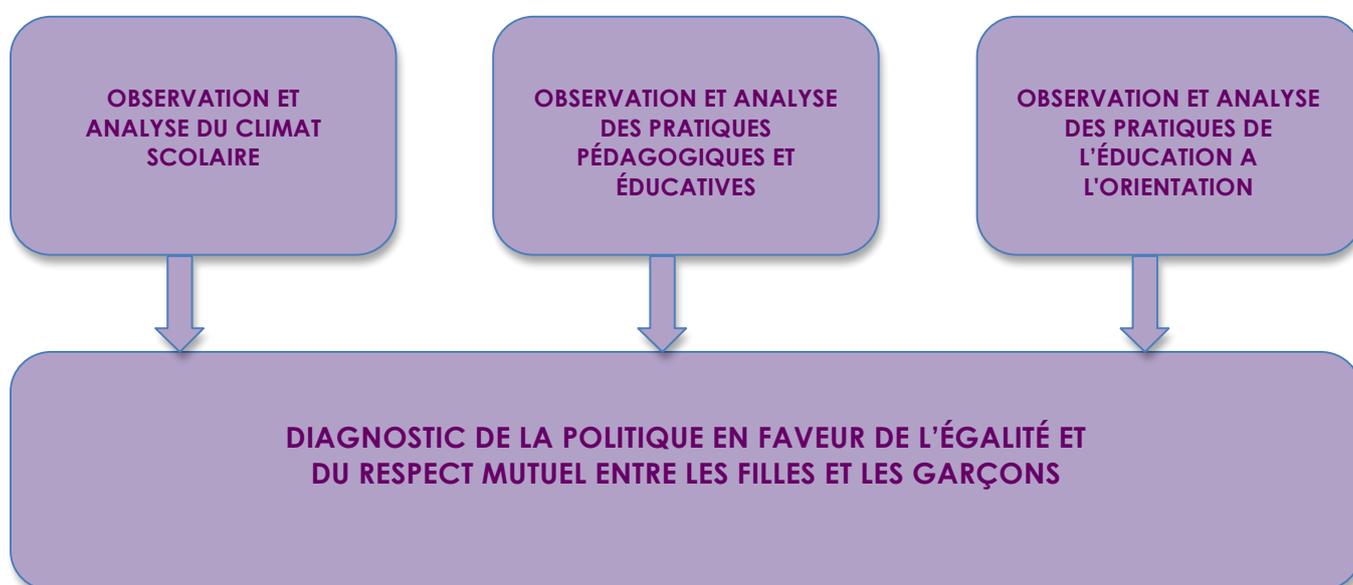
PARTIE 4 : Repérer ensemble les leviers d'évolution de la culture de l'égalité et du respect mutuel entre les filles et les garçons dans mon école ou mon établissement

La compréhension de l'enjeu que représente l'égalité entre les filles et les garçons à l'école, l'adhésion à ce principe et la participation à sa réalisation, à la fois chez les personnels, les élèves et leurs familles est indissociable de l'inscription durable dans le projet d'école et d'établissement, d'une politique éducative en faveur de l'égalité entre les filles et les garçons.

Cette politique doit se fonder sur un diagnostic quantitatif et qualitatif de la situation comparée des filles et des garçons, qu'il s'agisse des différences marquées de leurs parcours scolaires, de l'état des pratiques discriminatoires ou encore de la participation des élèves à la vie de l'école ou de l'établissement scolaire. Il importe par conséquent, toutes les fois que cela est pertinent, que les statistiques soient sexuées, afin de pouvoir adapter au mieux les actions visant à atteindre une égalité des chances des élèves filles et garçons et de faciliter une démarche d'évaluation.

Les grilles d'observation et d'analyse proposées dans ce guide (annexes 1,2,3) permettent de faire un état des lieux de la politique éducative en faveur de l'égalité entre les filles et les garçons pour repérer les leviers d'évolution de la culture d'égalité dans votre école ou votre établissement scolaire en s'appuyant sur les instances, les outils, les acteurs et les dispositifs identifiés.

La réalisation de ce diagnostic est un moyen de sensibiliser l'ensemble de la communauté éducative aux enjeux de l'égalité entre les filles et les garçons. Par la réflexion et la mobilisation qu'elle suscite, cette démarche constitue une étape incontournable de promotion de l'égalité entre les filles et les garçons dans votre école ou votre établissement.



Construire un projet partagé de promotion de l'égalité dans mon école ou mon établissement

I. Pistes d'action

Au sein des écoles et des établissements scolaires, en toutes circonstances, tous les personnels font vivre les valeurs de la République et les principes de la vie démocratique. Les pratiques éducatives impliquent une nécessaire cohérence entre les adultes participant au respect des lois et des règles de vie commune qui s'exercent aussi bien dans le cadre de la mixité, de l'égalité que de la lutte contre les violences sexistes et homophobes, contraires aux droits de l'homme. Au-delà des situations quotidiennes, il est nécessaire d'organiser un travail pluridisciplinaire inscrit dans le projet d'école et le projet d'établissement.

L'impulsion donnée par la convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif du 7 février 2013 favorise l'initiative, l'innovation, l'engagement d'expérimentations au niveau local et la mutualisation des expériences.

1) Mobilisation de toute la communauté éducative.

- Inscrire l'égalité entre les filles et les garçons dans le règlement intérieur des écoles et des établissements.
- A chaque rentrée scolaire, présenter et expliciter aux élèves et aux familles le règlement intérieur et la charte de la laïcité qui doivent être signés par les parents.
- Dans l'esprit de la coéducation, informer, sensibiliser et impliquer les parents dans les actions d'éducation à l'égalité.
- S'appuyer sur les indicateurs sexués pour identifier et définir les priorités du projet d'école et du projet d'établissement dans le domaine de la promotion de l'égalité.
- Développer des actions expérimentales et innovantes pour renforcer l'éducation à l'égalité entre les filles et les garçons à l'école en mobilisant les personnels de l'éducation nationale, les parents d'élèves, les collectivités locales et les partenaires associatifs.
- Mobiliser les différentes instances pour l'élaboration et la mise en œuvre des actions en faveur de l'égalité et du respect mutuel entre les filles et les garçons (Cf partie 3).



2) Enseignements disciplinaires et pratiques pédagogiques et éducatives.

- Dans le cadre des activités disciplinaires, promouvoir les valeurs d'égalité et de respect.
- Accorder, dans la mesure du possible, une attention au nombre et à la place des filles et des garçons dans chaque classe ou groupe.
- Veiller à la répartition de la prise de parole entre les filles et les garçons.
- Valoriser les compétences des filles et des garçons de façon équitable.
- Avoir les mêmes exigences envers les filles et les garçons en matière d'attitude face au travail.
- Varier les exemples (femmes, hommes) lors des activités pédagogiques afin d'éviter tout stéréotype.
- Développer l'esprit critique des élèves si l'on constate une représentation stéréotypée (dans un manuel scolaire, un ouvrage, une affiche,...).
- Être vigilant(e) face aux représentations stéréotypées dans les pratiques évaluatives des élèves.
- Encourager la pratique du sport comme vecteur de maîtrise du corps et de confiance en soi.
- Veiller à la mixité dans l'organisation des activités sportives.

3) Découverte des métiers et accompagnement des élèves dans l'orientation.

- Proposer aux élèves des activités ou des exemples visant à vaincre les stéréotypes dans les choix d'orientation et des parcours scolaires (présentation de parcours atypiques au regard du sexe, par exemple).
- Développer des actions de coopération avec le monde professionnel afin de favoriser la mixité dans les différents secteurs d'emploi.



4) Climat scolaire.

- Favoriser et valoriser le respect mutuel entre les filles et les garçons.
- Organiser avec les élèves des temps de réflexion et de débat sur la charte de la laïcité ainsi que sur les droits et les devoirs de chacun.
- Développer l'esprit critique sur les représentations stéréotypées des femmes et des hommes dans les médias, la publicité, les jeux vidéo et les réseaux sociaux.
- Identifier, recenser et assurer le suivi des situations de violences à caractère discriminatoire.
- Mettre en place des actions de prévention des violences sexistes.
- Dans le cadre des sanctions, privilégier les mesures de responsabilisation à l'exclusion (Cf <http://www.ac-dijon.fr/dsden21/cid83055/mesures-de-responsabilisation.html>).
- Développer les actions éducatives en faveur du climat scolaire serein et apaisé (Cf partie 5 du guide départemental « Aider et accompagner les élèves en difficulté de comportement » : <http://www.ac-dijon.fr/dsden21/cid79202/guide-aider-et-accompagner-les-eleves-en-difficulte-de-comportement.html>).

5) Vie démocratique et instances représentatives.



- Encourager, au sein des écoles et des établissements, les candidatures paritaires aux diverses instances représentatives.
- Encourager le développement de la thématique de l'égalité filles-garçons dans les différentes instances des écoles et des établissements scolaires.
- Dans le cas de tensions et de différends au sujet d'inégalités vécues entre les filles et les garçons, permettre aux élèves d'en discuter et d'en débattre lors des moments collectifs (conseil d'élèves, assemblée générale des délégués, conseil de la vie lycéenne, heures de vie de classe,...).

Étude de cas*: «En cours de maths, des garçons coupent la parole aux filles pour répondre à leur place...»

SCÉNARIOS	STÉRÉOTYPES	CONSÉQUENCES	RECOMMANDATIONS
Lors d'un cours de mathématiques, Sophie est interrogée. Elle réfléchit et commence à répondre. Olivier lui coupe la parole pour répondre à sa place. Le (la) professeur(e) se tourne vers Olivier pour écouter sa réponse.	<p><i>En mathématiques, les garçons ont souvent l'esprit plus vif. Ils sont plus créatifs et plus actifs en classe.</i></p> <p>Question : Faut-il laisser s'exprimer librement la spontanéité des garçons qui dynamise le cours ?</p>	La dynamique de la classe est vite dominée par les garçons qui accaparent l'attention des enseignants. Les filles s'effacent et n'osent pas s'imposer face aux garçons. Si elles sont moins mises en valeur, elles finissent par douter de leurs compétences et perdent confiance.	<p>S'efforcer de "contrôler" la spontanéité des "bons" élèves garçons en veillant à distribuer la parole plus équitablement entre les filles et les garçons.</p> <p>Quand on pose une question, laisser un temps avant de désigner ou solliciter l'élève qui va répondre.</p> <p>Dans tous les cas, lui laisser terminer sa réponse sans que personne ne lui coupe la parole.</p>

* « A l'école, au collège et au lycée : de la mixité à l'égalité », note du 24-10-2000 publiée au BO Hors série n°10 du 02-11-2000

Étude de cas*: «Aux interclasses, des garçons font des incursions dans les toilettes des filles...»

SCÉNARIOS	STÉRÉOTYPES	CONSÉQUENCES	RECOMMANDATIONS
Lors des interclasses, des garçons font des incursions fréquentes dans les toilettes des filles (escalade des portes, poursuites...).	<p><i>Les sanitaires sont un lieu où les garçons ont pris l'habitude de "chahuter" les filles et d'exprimer leur curiosité sexuelle.</i></p> <p>Question : Faut-il laisser faire en pensant que les filles n'ont qu'à réagir ?</p>	<p>Laisser faire, c'est permettre la violation de lieux interdits.</p> <p>Les garçons se sentent légitimés à dominer même les espaces privés et d'intimité des filles.</p>	<p>Ne pas banaliser la situation.</p> <p>Veiller au respect de l'intimité, des règles d'hygiène et de sécurité que sont en droit d'attendre les élèves.</p> <p>Organiser, le cas échéant, une surveillance attentive et régulière des sanitaires.</p> <p>Susciter, auprès des élèves, garçons et filles, une réflexion sur les notions d'intimité et d'espace privé, qu'il est fondamental de respecter dans tout groupe social (famille, école, club sportif...).</p> <p>Être attentif aux risques éventuels de violences sexuelles qui peuvent exister autant pour les garçons que pour les filles.</p>

* « A l'école, au collège et au lycée : de la mixité à l'égalité », note du 24-10-2000 publiée au BO Hors série n°10 du 02-11-2000

Étude de cas*: «En arts plastiques, les groupes d'élèves ne sont pas spontanément mixtes...»

SCÉNARIOS	STÉRÉOTYPES	CONSÉQUENCES	RECOMMANDATIONS
En arts plastiques, les élèves doivent réaliser en groupe la maquette du collège ou du lycée idéal. Les groupes constitués spontanément ne sont pas mixtes.	<p><i>Les garçons et les filles s'entendent mieux quand ils sont séparés. Quand on les fait travailler ensemble, les garçons ne laissent pas la place aux filles.</i></p> <p>Question : Faut-il faire des groupes non mixtes pour que les filles puissent exprimer leurs idées ?</p>	La non-mixité, si elle apporte un confort relatif aux filles, ne permet pas aux élèves de confronter des besoins différents et de découvrir leurs compétences mutuelles en termes de créativité et de réalisation.	Expliquer que, dans un collège ou un lycée, vivent des filles et des garçons qui peuvent avoir des idées différentes sur l'architecture de ce lieu de vie. Le projet sera plus riche et plus convivial si toutes les idées sont mises en commun.

* « A l'école, au collège et au lycée : de la mixité à l'égalité », note du 24-10-2000 publiée au BO Hors série n°10 du 02-11-2000

Étude de cas*: « En EPS, un tournoi de handball est organisé par équipes mixtes... »

SCÉNARIOS	STÉRÉOTYPES	CONSÉQUENCES	RECOMMANDATIONS
En 4ème, en cours d'éducation physique et sportive, un tournoi de handball est organisé en équipes mixtes. D'emblée, les garçons prennent les postes d'avant. Les filles, reléguées à l'arrière, ne parviennent pas à prendre leur place dans le jeu.	<p><i>Les filles sont moins combattives. Elles ont peur des coups. Elles tirent moins bien et moins fort que les garçons.</i></p> <p>Question : Dans une activité qui implique l'engagement physique, faut-il laisser les filles et les garçons s'installer dans des comportements qui leur conviennent spontanément ?</p>	Le jeu va rapidement être l'affaire des garçons, les filles vont se sentir inutiles et être renforcées dans une passivité qui les détache de l'esprit collectif du jeu.	Insister sur l'aspect collectif du jeu où chacun a son rôle. Placer des filles et des garçons aux postes d'arrière et d'avant. Mettre les filles en confiance au cours d'exercices d'entraînement aux matchs. Valoriser les performances de l'équipe nationale féminine.

* « A l'école, au collège et au lycée : de la mixité à l'égalité », note du 24-10-2000 publiée au BO Hors série n°10 du 02-11-2000

Étude de cas*: « Bon élève de seconde dans toutes les matières, il demande à entrer en 1ère littéraire... »

SCÉNARIOS	STÉRÉOTYPES	CONSÉQUENCES	RECOMMANDATIONS
Sébastien est élève de seconde, ses résultats sont bons, autant dans les matières littéraires que scientifiques. Il demande à entrer en 1ère littéraire avec le projet de devenir journaliste. Ses professeurs insistent auprès de lui pour qu'il entre en 1ère scientifique.	<p><i>Pour un garçon brillant, c'est dommage d'entrer dans une filière littéraire. Il va se retrouver dans une classe de filles. Il vaut mieux qu'il entre en 1ère scientifique où il y aura plus d'émulation et des possibilités d'orientation plus diversifiées.</i></p> <p>Question : Faut-il "pousser" cet élève à poursuivre des études scientifiques ?</p>	<p>On fournit une image alternative de la filière littéraire : dévalorisée pour les garçons, valorisée pour les filles.</p> <p>On prend le risque que l'élève s'ennuie dans la filière scientifique et se démotive.</p>	<p>Dialoguer avec l'élève et le (la) conseiller(ère) d'orientation psychologue pour s'assurer de la solidité de sa motivation pour la filière littéraire.</p> <p>Respecter son choix en évitant de reproduire les stéréotypes sur la hiérarchie des filières et sur l'association lettres/féminin sciences/masculin.</p>

* « A l'école, au collège et au lycée : de la mixité à l'égalité », note du 24-10-2000 publiée au BO Hors série n°10 du 02-11-2000

ANNEXES

Culture de l'égalité et du respect mutuel entre les filles et les garçons dans mon école ou mon établissement :

Grille d'observation et d'analyse du climat scolaire

1er degré :

Indicateurs à collecter	
Effectifs (% de filles et de garçons)	
Nombre de fiches d'incidents envoyées à la DSDEN	
Victimes des incidents (nombre de filles et de garçons)	
Auteur(e)s des incidents (nombre de filles et de garçons)	
Nombre d'incidents à caractère sexiste (attitude discriminatoire adoptée en raison du sexe) dans le cadre scolaire	
Nombre d'incidents à caractère sexiste (attitude discriminatoire adoptée en raison du sexe) pendant le temps périscolaire	
Absentéisme (% de filles et de garçons)	
Délégués des élèves (% de filles et de garçons)	

2nd degré :

Indicateurs à collecter	
Effectifs (% de filles et de garçons)	
Victimes des incidents ayant entraîné des sanctions (% de filles et de garçons)	
Auteur(e)s des incidents ayant entraîné des sanctions (% de filles et de garçons)	
Incidents à caractère sexiste (attitude discriminatoire adoptée en raison du sexe) (% par niveau)	
Absentéisme (% de filles et de garçons)	
Délégués des élèves (% de filles et de garçons)	

GRILLE D'OBSERVATION ET D'ANALYSE
1er et 2nd degrés :

Éléments à observer et à analyser	Constats	
La notion de l'égalité entre les filles et les garçons est-elle mentionnée dans le règlement intérieur ?		
Des temps de réflexion sont-ils organisés avec les élèves sur les droits et les devoirs de chacun ?		
La charte de la laïcité est-elle affichée et explicitée aux élèves et aux familles ?		
Quelles sont les relations entre les filles et les garçons ? S'il existe des propos ou des comportements discriminatoires, quelles stratégies adoptez-vous ?	Description de la situation	Réponses apportées
Comment réalisez-vous le suivi des incidents et des actes de violence ? (cahiers d'incidents, fiches de suivi, outils numériques...)		
Les sanctions font-elles l'objet d'un travail d'explication aux élèves ? Les mesures de responsabilisation sont-elles privilégiées (collège, lycée) ?		
Les candidatures des filles et des garçons pour les instances électives sont-elles équilibrées ?		
La représentation des filles et des garçons au sein des instances électives est-elle équilibrée ?		
Y a-t-il des actions en faveur de l'égalité et du respect mutuel entre les filles et les garçons ? S'agit-il des actions ponctuelles, d'un projet éducatif, du projet d'école ou du projet d'établissement ?		
Si oui, quelles sont les modalités d'information aux familles ?		
Les parents d'élèves sont-ils impliqués dans ces actions ?		
Y a-t-il des actions de prévention de la cyberviolence (via notamment les réseaux sociaux) ?		
Quelles instances ont été mobilisées pour l'élaboration et la mise en œuvre des actions en faveur de l'égalité et du respect mutuel entre les filles et les garçons (conseil de maîtres, conseil de cycle, conseil école-collège, CESC, CVL,...)?		
Des partenariats locaux existent-ils ?		
Dans le cadre des NAP, existent-ils des actions en faveur de l'égalité et du respect mutuel entre les filles et les garçons (1er degré) ?		

Besoins identifiés

Actions envisagées

Culture de l'égalité et du respect mutuel entre les filles et les garçons dans mon école ou mon établissement :

Grille d'observation et d'analyse des pratiques pédagogiques et éducatives

1er et 2nd degrés :

Éléments à observer et à analyser	Constats
Une attention au nombre et à la place des filles et des garçons dans chaque classe ou groupe est-elle accordée ?	
La répartition de la prise de parole entre les filles et les garçons est-elle équitable ?	
Lors des séquences pédagogiques, est-ce qu'on pense à varier les exemples (femme, homme) afin d'éviter tout stéréotype ?	
Dans la découverte des métiers porte-t-on une attention à combattre les représentations stéréotypées dans les choix professionnels ?	
Proposez-vous des activités ou des exemples visant à vaincre les stéréotypes sexistes ?	
Les exigences envers les filles et les garçons en matière de comportement et de travail scolaire sont-elles les mêmes ?	
Veillez-vous à la mixité dans l'organisation des activités sportives ?	
Les termes sont-ils féminisés dans les consignes et les enseignements (professeure, auteure,...) ?	
Si vous constatez une représentation stéréotypée (dans un manuel scolaire, un ouvrage, une affiche,...), proposez-vous un éclairage aux élèves ?	
Existe-t-il des activités d'éducation aux médias et à l'image qui incluent une sensibilisation aux stéréotypes sexistes ?	
Les ressources sur la question de l'égalité sont-elles mises à disposition des élèves et des personnels (bibliothèque scolaire, CDI) ?	

Besoins identifiés

Actions envisagées

Culture de l'égalité et du respect mutuel entre les filles et les garçons
dans mon école ou mon établissement :

Grille d'observation et d'analyse des pratiques
de l'éducation à l'orientation

2nd degré :

Indicateurs à collecter	
Taux de réussite aux examens (% de filles et de garçons)	
% des filles et des garçons dans les différentes voies de formation, séries, spécialités choisies	
Choix des options (demandes des filles et des garçons)	
Choix des filières post 3ème/post 2nde générale/post Terminale (demandes des filles et des garçons)	

GRILLE D'OBSERVATION ET D'ANALYSE

2nd degré :

Éléments à observer et à analyser	Constats
Avez-vous la volonté de relever des indicateurs sexués ?	
Quelle lecture et quelle analyse faites-vous à partir des indicateurs sexués relevés ?	
Lors de la présentation des filières et des voies de formation, pensez-vous à varier les exemples (femmes, hommes) afin d'éviter tout stéréotype ?	
Les familles sont-elles impliquées à la présentation des métiers et plus spécifiquement des métiers à dominante masculine aux filles et à dominante féminine aux garçons ?	
Proposez-vous aux élèves des activités ou des exemples visant à vaincre les stéréotypes dans les choix d'orientation et des parcours scolaires (présentation de parcours atypiques au regard du sexe, travail sur les thèmes « les femmes et les sciences », « les femmes et la technologie »,...) ? S'agit-il d'actions ponctuelles ou d'un projet éducatif ?	

Si oui, dans quel cadre ces activités sont-elles proposées (accompagnement personnalisé, heures de vie de classe, PIIODMEP, ...)?	
Des partenariats locaux sur la thématique de la mixité des métiers existent-ils ?	

Besoins identifiés

Actions envisagées

